

Présidence française du Conseil de l'Union européenne

Conférence

« Gérer les transitions, l'orientation tout au long de la vie dans l'espace européen »

17 et 18 septembre 2008, Lyon

Note de synthèse

La ville de Lyon aura été pendant près d'une semaine le cadre d'accueil de plusieurs rencontres européennes puisque qu'en marge de la conférence *orientation* tenue le mercredi 17 et le jeudi 18 septembre 2008 au centre des congrès, deux autres réunions se sont aussi déroulées dans cette ville : celle des centres Euroguidance le lundi 15 et le mardi 16 avec près de 80 praticiens du conseil en mobilité, et celle du nouveau réseau européen pour le développement des politiques d'orientation tout au long de la vie (ELGPN) le mardi 16 avec près de 50 représentants des états membres.

Intervenants :

300 cadres européens en charge du développement des politiques et systèmes d'orientation issus de 31 pays, dont 28 délégations officielles, pour partie relevant de la sphère éducative mais aussi de celle de l'emploi, des cadres issus des instances européennes, nationales mais aussi régionales.

Problématique

La présidence française du Conseil de l'Union européenne a choisi de faire de l'orientation tout au long de la vie dans l'espace européen un axe de réflexion majeur. L'objectif était d'aller plus loin dans la voie ouverte par la résolution adoptée en 2004 sous présidence irlandaise et renforcée par les décisions prises sous présidence finlandaise – notamment la création du réseau ELGPN - ; une nécessité ressentie par tous compte tenu des inégales avancées enregistrées dans ce domaine dans chaque Etat membre et relevées par les rapports récents du CEDEFOP.

Préparée avec l'aide de trois établissements publics¹ - le CEREQ, l'INRP, l'ONISEP – cette conférence, par les échanges qu'elle a favorisés, a permis d'aboutir à la rédaction d'une

¹ CEREQ : centre d'études et de recherches sur les qualifications ; INRP : institut national de recherche pédagogique ; ONISEP : office national d'information sur les enseignements et les professions.

nouvelle **résolution qui a fait l'objet d'un large consensus avant son adoption lors du Conseil Education présidé par Xavier Darcos, le 21 novembre 2008.**

Quatre axes sont proposés à l'approfondissement de la coopération mutuelle :

- Favoriser l'acquisition de la capacité à s'orienter tout au long de la vie
- Faciliter l'accès de tous les citoyens aux services d'orientation
- Développer l'assurance qualité dans les services d'orientation
- Encourager la coordination et la coopération des différents acteurs aux niveaux national, régional et local.

Si trois de ces axes concernent spécifiquement l'offre de services spécialisés, le premier, relatif aux systèmes de formation, est nouvellement mis en valeur en vue de prochaines coopérations.

Enseignements de la conférence

Faire de la perspective « tout au long de la vie » une réalité

La prise de conscience est désormais acquise que « tous les individus, sans exception, dès leur jeune âge, puis tout au long de leur vie, ont devant eux une *carrière* à gérer, faite de multiples transitions qu'il convient d'anticiper et de préparer au mieux », et qu'il revient aux Etats de se préoccuper de services d'intérêt général pour les y aider. De ce point de vue, le témoignage² apporté en séance plénière par un adulte en reconversion, après 25 ans d'activité professionnelle, a été particulièrement frappant : « que n'ai-je connu plus tôt l'existence de tels dispositifs ! ».

C'est toute la question d'une orientation trop souvent perçue comme relevant avant tout de la formation initiale, pour n'être mobilisée, dans le reste de la vie professionnelle, qu'à l'occasion « d'accidents » de carrière, et dans une perspective principalement curative. Plusieurs ateliers se sont attachés à favoriser l'acquisition de la capacité à s'orienter tout au long de la vie.

L'atelier – *aménager/accompagner les transitions tout au long de la vie* – s'est consacré à la question³ de l'orientation des adultes, notant que l'individualisation croissante des parcours professionnels appelle une évolution dans l'intervention publique vers plus de continuité pour mieux les « sécuriser ». L'orientation tout au long de la vie contribue ainsi au renouvellement d'un pacte social dans lequel se redéfinit la relation entre responsabilité individuelle et responsabilité socialisée dans le déroulement des nouveaux parcours professionnels. Elle rejoint en cela le thème de l'équité, l'un des trois axes choisis par le Trio des Présidences française, tchèque et suédoise pour structurer leurs priorités.

² Didier BOUCHARD, Confrançon (Ain), France.

³ Avec l'aide du Prof. D' Günther SCHMID, directeur du *Research Unit Labor Market Policy and Employment*, WZB, Berlin, République fédérale d'Allemagne

L'atelier – *Apprendre à s'orienter, éduquer au choix* – s'est consacré à la question⁴ : *apprendre à apprendre* et acquérir l'esprit d'initiative et d'entreprise, objet de réforme des programmes d'éducation dans la plupart des Etats membres de l'Union, dans le mouvement ouvert par la recommandation de 2006 sur les compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie.

L'inscription dans les programmes d'enseignement général, professionnel, supérieur, mais aussi pour adultes, des activités d'enseignement et d'apprentissage visant l'acquisition, l'exercice et l'entretien de cette capacité à s'orienter suppose notamment une implication active et reconnue des enseignants et formateurs, une prise en compte de ce rôle dans leur formation, initiale et continue, ainsi que l'appui technique des professionnels spécialisés.

A la suite des pays pionniers dans ce domaine, la France s'est engagée, comme bien d'autres, dans cette mise en œuvre, notamment au travers du *socle commun de connaissance et de compétences*, et singulièrement de la 7^{ème} compétence qui cible précisément cette capacité. L'entrée assez nouvelle dans l'univers de la pédagogie et de la didactique appelle à partager systématiquement les bonnes pratiques en la matière. Une implication plus active des jeunes (mais aussi adultes) est également attendue, par l'auto-formation et l'auto-information dans des choix d'orientation mieux préparés, et par là aussi une baisse future des abandons précoces sans diplôme.

Faciliter l'accès de tous les citoyens aux services d'orientation

Plusieurs ateliers se sont penchés sur ce thème⁵, y compris dans la dimension « tout au long de la vie ». En effet, le constat est établi de la faible identification par les adultes actifs, notamment les personnes en emploi, de points d'entrée accessibles sur toute question concernant leurs droits et possibilités d'évolution, dans une conception anticipatrice de la gestion de carrière. La présentation d'une expérimentation d'un tel service en Bretagne⁶ a été particulièrement convaincante à ce sujet.

Les nouvelles technologies modifient aussi la donne en matière d'accès. Un atelier – *caractéristiques essentielles d'un système d'information* – a pris connaissance de l'expérience du Royaume-Uni avec *LearnDirect*⁷ proposant un service par téléphone (mais aussi par internet) après l'expérience de réponse en ligne récemment lancée par l'ONISEP.

Un effort de promotion de ces services, allié à une meilleure lisibilité de leur offre de services et un identifiant clair, constituent sans aucun doute l'un des axes de progrès.

Développer l'assurance qualité dans les services d'orientation

La démarche qualité doit s'appliquer aussi au domaine de l'orientation tout au long de la vie.

⁴ Avec l'aide du D^r Gerhard KRÖTZL, ministère de l'enseignement, de l'art et de la culture, département des politiques d'orientation tout au long de la vie, Wien, Autriche.

⁵ Notamment celui organisé par l'ONISEP.

⁶ Dominique CROCHU, directeur du FONGECIF Bretagne, Rennes, France.

⁷ Présenté par Paula HARDWICK, Partnership Manager, LearnDirect, Sheffield, Royaume—Uni.

L'expérience danoise de dispositif de contrôle qualité⁸ a été perçue comme une bonne pratique par l'atelier – *quelle qualité d'information et de services* – qui, par ailleurs, a insisté sur l'importance de garantir l'objectivité et l'impartialité dans la production d'information et de conseil sur les parcours professionnels, en s'appuyant sur des bases de données nationales et locales fiables et exhaustives.

Cette exigence rejoint aussi l'importance qu'il y a à disposer, autant que cela est possible, d'indications concernant la prospective des emplois et des compétences, non seulement à l'usage des décideurs pour adapter l'offre de formation, mais aussi dans une présentation accessible au public lorsque se posent des questions personnelles d'orientation.

La qualité des acteurs, au rang desquels figurent les enseignants, s'inscrit dans une démarche collective. Et, s'agissant des spécialistes de l'orientation, un large consensus existe pour proposer toutes occasions de formations communes aux professionnels des deux versants jeunes/adultes. Les utilisateurs et les partenaires sociaux doivent y être étroitement associés. L'élaboration de normes de référence (ou de standards qualité) pour l'ensemble des pays européens est donc dorénavant à l'ordre du jour.

Encourager la coordination et la coopération des différents acteurs aux niveaux national, régional, local

La question de la gouvernance des dispositifs, parfois marqués par la dispersion ou le cloisonnement, est au cœur de décisions à prendre pour plus d'efficacité dans la perspective « tout au long de la vie ». Après le rapport du CEDEFOP⁹, un atelier – *qualité des services et coordination des acteurs* – a débattu autour de l'expérience¹⁰, disposant d'une certaine ancienneté, de la Région Rhône-Alpes en matière de coordination des partenaires, dans un souci de meilleure visibilité et de maillage territorial, d'une plus grande fluidité dans la prise en charge des usagers.

A une autre échelle, à côté d'initiatives prises par d'autres Etats comme les *Fora*, la nomination en France d'un *délégué interministériel à l'orientation* doit être vue aussi comme une manifestation de la volonté de coordination et de cohérence accrue entre le service public d'éducation et celui de l'emploi.

Poursuivre la réflexion mutuelle pour renforcer les décisions politiques

Dans la suite de la conférence de Lyon, les quatre axes de travail arrêtés en commun et présentés dans la résolution de 2008, offrent matière à coopération et échanges nouveaux propres à un enrichissement mutuel pour préparer des décisions d'amélioration futures. Cette action est déjà engagée dans le cadre du plan de travail 2009/2010 du réseau ELGPN, qu'il a été décidé ensemble de conforter, en lien avec le CEDEFOP. Ce réseau a déjà planifié deux visites de terrain pour chaque axe de la résolution, dont les futures synthèses permettront d'éclairer les décisions communes.

⁸ Présenté par M. Steffen JENSEN, ministère de l'éducation, Danemark.

⁹ Les instances de coordination, Tony WATTS rédacteur.

¹⁰ PRAO : Pôle Rhône-Alpes Orientation.

Il existe maintenant « une stratégie et de nombreux instruments pour l'orientation tout au long de la vie¹¹ ». Il appartient à chacun de leur donner « un impact réel au niveau national et local ».

- Plus d'information sur ce réseau européen pour le développement des politiques d'orientation tout au long de la vie : <http://www.elgpn.eu>
- En savoir plus sur la conférence : http://www.ue2008.fr/PFUE/lang/fr/accueil/PFUE-09_2008/PFUE-17.09.2008/realiser_un_espace_europeen_de_l_orientation_tout_au_long_de_la_vie
- Pour suivre le débat public entre les ministres ou la conférence de presse (choisir vendredi 21 novembre 2008, puis au choix le débat public ou la conférence de presse) : <http://ceuweb.belbone.be/livevideo.php?sessionno=2012&lang=EN>

¹¹ Intervention à Lyon de Gordon CLARK, Commission européenne, chef de l'unité *développement des politiques d'éducation et de formation tout au long de la vie et coopération*, pendant la table ronde présidée par Liliana SCARLAT, *Senior adviser*, ministère du travail, de la famille et de l'égalité des chances, Bucarest, Roumanie.